



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19/05/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
44	24	29

Vote
A l'unanimité
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2022, le 19 Mai à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 12/05/2022.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. LETELLIER Jacques, M. HERVIN Claude, Mme HOLLINGER Jacqueline, M. WROBLEWSKI Didier, M. MOIZARD Frédéric, M. TURBAN Jean-Claude, M. DUFUMIER Dominique, M. LEDOUX Eric, M. SPECQ André, M. FALLOT Frédéric, M. MONNEINS François, M. FAUVIN Patrick, M. DREVILLE Gérard, M. LECLAIRE Patrice, M. ALATI Jacques, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. BUISSON Jean-Michel, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLOBER Ernest

Suppléant(s) : M. LETELLIER Jacques (de M. POIRIER Henri), M. HERVIN Claude (de M. COLLIN Eric), Mme HOLLINGER Jacqueline (de M. FERRACHAT Sébastien), M. WROBLEWSKI Didier (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. MOIZARD Frédéric (de M. BOCQUET Jean-Charles), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BONTEMPS Jean-Marie)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. LEDRU Gilles à M. LEDOUX Eric, M. MELLA Daniel à M. SPECQ André, M. PIN Daniel à M. FAUVIN Patrick, M. EPALLE Jean à M. BRICHE Etienne, M. DESHAYES François à M. VARON Bernard

Excusé(s) : M. POIRIER Henri, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme POLLET Clarisse, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. COLLIN Eric

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. MULLER Patrick, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. FERRACHAT Sébastien, M. MANSOUX Michel, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël

A été nommé(e) secrétaire : M. SPECQ André

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code de la Fonction Publique

Vu la loi n° 2016-1088 du 8 Août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels

Vu le décret n°2017- 928 du 06 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie

Considérant qu'un plan de formation est un document qui prévoit sur une période annuelle ou pluriannuelle les objectifs et les moyens de formation qui doivent permettre de valoriser les compétences et le développement de la structure

Considérant que dans le cadre de la certification ISO 14001 du SICTEUB, il est réalisé tous les ans un bilan des formations effectuées et un état des besoins de formation liés aux aspects environnementaux et au système de management environnemental.

Considérant que le plan de formation porte sur les prévisions concernant les actions de formations suivantes :

Formation obligatoire :

- Formation d'intégration : pour tous les cadres d'emplois, 5 jours avant titularisation, dans l'année suivant la nomination
- Formation de professionnalisation : 3 à 10 jours par période de 5 ans (selon les statuts particuliers)

Formation professionnelle tout au long de la vie professionnelle :

- Formation de perfectionnement
- Formation de préparation aux concours et examens professionnels
- Formation personnelle

Considérant que les besoins en formation ont été recensés auprès de chaque agent lors de l'entretien annuel

Considérant que les coûts de formation peuvent être pris en charge par le SICTEUB lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un financement dans le cadre du CNFPT.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** le plan des formations pour l'année 2022 tel que présenté ci-dessous, qui se répartit en 3 blocs de connaissances :

- Connaissances générales et spécifiques
- Connaissances techniques Hygiène et sécurité
- Connaissances techniques spécifiques

Objectifs poursuivis	Libellé	organisme	Nombre d'agents concernés	Année
Suivre l'évolution des textes en RH	A c t u a l i t é s statutaires	CIG	2	2022-2023-2024
Mise à jour des connaissances marchés publics	Evolution de la réglementation	Agysoft – CNFPT- CIG	2	2022-2023-2024
Connaître les grands principes budgétaires et les cycles et phases d'élaboration et d'exécution d'un budget	Budget d'une collectivité - Bases	CNFPT	1	2022

connaître la réglementation et le rôle et les responsabilités d'un régisseur	Régie d'avances et de recettes	CNFPT -FIL	1	2022
Adopter la bonne attitude face aux situations conflictuelles, savoir se protéger et rester professionnel	la gestion de conflits en situation d'accueil du publics	CNFPT - FIL	2	2022
Acquérir une aisance rédactionnelle écrits administratifs	Les écrits professionnels	CNFPT	1	2022
Connaitre l'Environnement territorial – Droits et obligations des fonctionnaires	Culture territoriale	CNFPT	10	2022
Mise en place de la dématérialisation du courrier	Mise en place de resoposte		5	2022
Formation marchés publics base	Marchés publics initiation	CNFPT	1	2022
Connaitre les fonctions de base et avancées d'excel	Excel base et avancées	CNFPT	4	2022

– Connaissances techniques Hygiène et Sécurité

Objectifs poursuivis	Libellé	Organisme	Nombre d'agents concernés	Année
Intégrer la prévention au déroulement d'un chantier, respect des procédures de sécurité, repérer et identifier les risques des interventions en milieu confiné	Intervention en milieu confiné	CNFPT ou organisme privé	2	2022-2023
Identifier et analyser les risques lors de la préparation d'intervention en espace confiné, définir les moyens de prévention à mettre en œuvre Obtention du CATEC,	CATEC	Organisme privé	4	2022 2023 2024
Réduire les risques ainsi que les dommages aux réseaux aériens ou enterrés qui peuvent survenir lors des travaux à proximité	AIPR	Organisme privé	6	2023
Savoir mettre en œuvre les gestes de premiers secours lors d'accident sur le lieu de travail	SST	CNFPT ou organisme privé	16	2022
Obtenir l'habilitation électrique B0-H0-H0V	H a b i l i t a t i o n électrique	Organisme privé	4	2022-2023

- Connaissances techniques spécifiques

Objectifs poursuivis	Libellé	Organisme	Nombre d'agents concernés	Année
Réglementation concernant les non domestiques	Maîtriser la réglementation concernant les non domestiques	CNFPT	1	2022
Utiliser les fonctions de base autocad pour élaborer des projets de réseaux d'assainissement	Autocad	cnfpt	6	2022
Connaissance de base en assainissement		Ideal co/ graie ou cnfopt	2	2022
Etre capable de faire de relevés de terrain, nivellements etc..	Nivellement de terrains, relevés, topographie	OIE	2	2022-2023
Réglementation sur les contrôles de raccordements (ventes, constructions neuves, tarification, habitat collectif et contrôle des eaux pluviales)	Contrôle des raccordements au réseau public d'assainissement	Fncrr	4	2022

- Préparation concours et examens

Objectifs poursuivis	Libellé	Organisme	Nombre d'agents concernés	Année
Inscription à la préparation au concours d'adjoint administratif ppal 2ème classe	Tests d'accès à la préparation	CNFPT	1	2022
Préparation du d'adjoint administratif ppal 2ème classe	Formation et session de préparation au concours	CNFPT	1	2023
Formation d'intégration FIB	FIB	CNFPT	1	2022

Bilan des formations effectuées en 2021

- CNFPT – 1 agent – la réussite de la prise de fonction d'encadrant ou d'encadrant intermédiaire (3 jours)
- CNFPT – 2 agents – les fondamentaux des marchés publics
- Webinaire – dématérialisation des ADS
- FNCCR – autorité de police et pouvoir de sanction du SPANC (2 agents)
- Décryptage des modifications transverses, vers une harmonisation des CCAG (1agent -1 journée)
- FNCCR – Extensions de réseaux enjeux et financement (1 agent – 1 journée)
- FNCCR – Une approche juridique de la gestion des données publiques pour les collectivités territoriales (1 agent – 1 journée)
- FNCCR – Appui au plan de financement des projets et à la prospective financière des collectivités (1 agent – 1 journée)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 20/05/2022
Le Président

